

FORMULAIRE BÂTIMENT ACÉRICOLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES (à compléter obligatoirement pour toute demande)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

DATE DE LA DEMANDE : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Propriétaire (procuration à fournir si le requérant n'est pas propriétaire)

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse : _____

Numéro du lot : _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Propriétaire Entrepreneur (complétez la section « Identification de l'entrepreneur »)

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Nom : _____

Responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Ville : _____

Numéro de licence RBQ : _____

Code postal : _____

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Construction

Agrandissement

Remplacement

Adresse ou numéros de lots des autres sites servant à l'exploitation situés à l'intérieur du territoire municipal (si applicable) : _____

Nombre total d'entailles sur le lot : _____

Dimensions du bâtiment : _____

Superficie du bâtiment : _____

FORMULAIRE BÂTIMENT ACÉRICOLE

Superficie de l'aire de production : _____

Bâtiment alimenté en eau courante : Oui Non

Fondation : Béton Pieux vissés Sonotube Autre : _____ (Précisez)

Matériaux de revêtement extérieur : _____

Matériaux de la toiture : _____

Hauteur du bâtiment : _____

Cours d'eau : Oui Non

RÉGLEMENTATION

Extrait P-41.1, r.1.1 (réf. : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/rc/P-41.1,%20r.%201.1>)

13. L'utilisation accessoire par un producteur ou par une personne détenant un contingent émis sur ce lot par les Producteurs et productrices acéricoles du Québec, comme aire de repos, d'une portion d'une cabane à sucre de son exploitation acéricole est permise du mois de janvier au mois de mai aux conditions suivantes :

- 1° l'aire de repos fait partie du bâtiment de production et est d'une dimension inférieure à l'aire de production;
- 2° l'aire de repos est distincte de l'aire de production;
- 3° dans le cas d'une exploitation acéricole qui compte moins de 5000 entailles, sa superficie n'excède pas 30 mètres carrés et elle ne comporte aucune division, sauf pour l'espace réservé à la toilette;
- 4° dans le cas d'une exploitation acéricole qui compte entre 5000 et 19 999 entailles, sa superficie totale de plancher n'excède pas 40 mètres carrés;
- 5° dans le cas d'une exploitation acéricole qui compte 20 000 entailles et plus, sa superficie totale de plancher n'excède pas 80 mètres carrés.

AIRE DE REPOS

Vous êtes producteur, soit une personne visée au paragraphe j de l'article 1 de la Loi sur les producteurs agricoles (chapitre P-28) (réf. : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-28>).

Vous détenez un contingent émis sur ce lot par les Producteurs et productrices acéricoles du Québec.

Dimensions de l'aire de repos : _____

FORMULAIRE BÂTIMENT ACÉRICOLE

Valeur estimée des travaux : _____

Date prévue du début des travaux : _____

Date prévue de fin des travaux : _____

Liste des documents à remettre obligatoirement :

- Plan de plancher (voir exemple à la page 4 en annexe);
- Plan ou croquis de la localisation du bâtiment (voir exemple à la page 4 en annexe);
- Plan de construction avec les élévations 3D ou de chaque mur de côté;
- Preuve de producteur agricole ou propriétaire d'un contingent.

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU DEMANDEUR

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards véridiques, exacts et complets. Je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement d'urbanisme en vigueur.

Signature du propriétaire ou du demandeur

Date

***** Nous vous invitons à vous référer aux exemples à la page suivante.*****

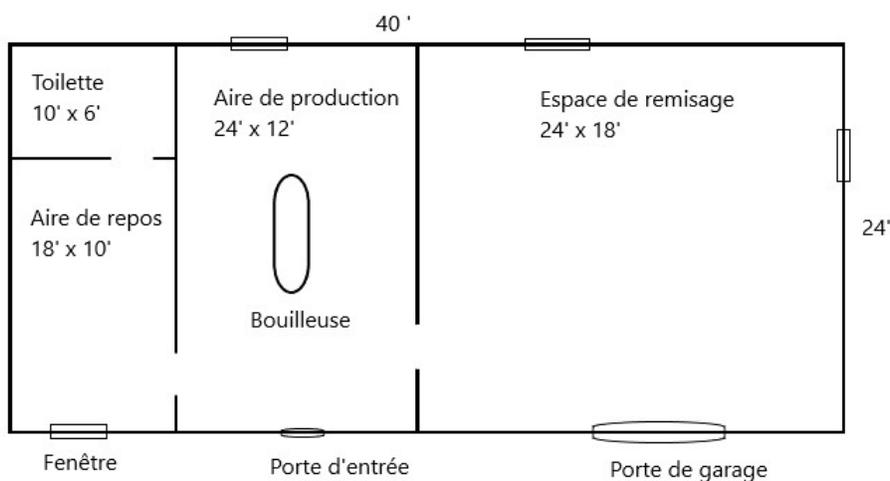
Veillez nous transmettre votre formulaire par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Exemples de croquis

Le plan de construction doit illustrer clairement :

- La dimension du bâtiment et de chacune des divisions;
- L'identification de l'usage de chacune des pièces;
- La localisation de la bouilleuse, des portes et des fenêtres.

Exemple de plan ou croquis de construction



Le plan de localisation doit illustrer clairement la localisation du bâtiment et la distance du bâtiment par rapport aux limites de propriété avant, latérales et arrière ainsi qu'un cours d'eau (si applicable)

Exemple de plan de localisation

